

Pour diffusion immédiate
Le 4 juillet 2017

Le gouvernement du Yukon consulte le public pour l'adoption d'une loi sur les personnes disparues

Le gouvernement du Yukon envisage la mise en place d'un cadre législatif qui améliorerait la manière dont les enquêtes sur les personnes disparues sont effectuées par la GRC.

La GRC dispose actuellement de moyens et d'outils de recherche limités pour retrouver une personne disparue, dès lors qu'aucune preuve d'activité criminelle n'est apportée. Une nouvelle loi territoriale permettrait aux policiers d'accéder à des renseignements personnels essentiels pour faire progresser une enquête tout en respectant le droit à la vie privée.

Le gouvernement souhaite consulter le public afin de savoir ce que les Yukonnais voudraient voir apparaître dans une loi sur les personnes disparues, et ce à quoi les citoyens accordent de l'importance.

La consultation débute le 4 juillet 2017 et les commentaires seront acceptés jusqu'au 11 septembre 2017. Pour exprimer votre opinion, vous pouvez répondre au sondage (en anglais) ou envoyer un courriel à justice@gov.yk.ca.

Citation

« La GRC doit avoir accès aux bons outils pour pouvoir faire son travail. Dans les cas de personnes disparues, chaque minute compte. Une nouvelle loi yukonnaise, semblable à celles promulguées dans six autres provinces canadiennes, aurait pour but d'aider la police à retrouver des personnes disparues le plus rapidement possible. »

– *M^{me} Tracy-Anne McPhee, ministre de la Justice et procureure générale*

En bref

- Selon le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRN), plus de 70 000 Canadiens disparaissent chaque année.
- En 2016, 125 Yukonnais (54 adultes et 71 enfants et adolescents) ont été portés disparus.
- La plupart des disparitions d'enfants et d'adolescents sont considérées comme des fugues, alors que les adultes disparaissent habituellement pour des raisons inconnues (source : CNPDRN).

Pour en savoir plus : Sondage sur l'adoption d'une loi sur les personnes disparues (en anglais)

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Catherine Young
Communications
Ministère de la Justice
867-667-8050
catherine.young@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-145

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.